

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 69
21072 DIJON CEDEX
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS REGISTRE DU COMMERCE - FAILLITES -
BILANS : MINITEL 08.36.29.11.22.

FIDAL

PARC ECONOMIQUE DU SAUT LE CERF
BP 104
88026 EPINAL CEDEX

V/REF :
N/REF : 98 B 23 / A-1875

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 06/06/2003, SOUS LE NUMERO A-1875,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 18/12/2002

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE

5 F
SOCIETE ANONYME
39 RUE DU 14 JUILLET, PARC DES GRANDS CRUS, BAT M
CHENOVE
21300 CHENOVE

R.C.S DIJON 397 809 807 (98 B 23)

LE GREFFIER



5 F

Société Anonyme au capital de 10.610.410 Euros

Siège social : CHENOVE (21300)

Le Parc des Grands Crus

Bâtiment « M » 39, rue du 14 Juillet

397.809.807 RCS DIJON

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2002**

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

- 6 JUILLET 2003
sous le n° A

MS

PREMIERE DECISION

1. Nomination d'un directeur général délégué.

Accédant à la demande du Président, le conseil nomme, à compter du 1^{er} Mars 2003, aux fonctions de directeur général délégué pour la durée de son mandat d'administrateur, Monsieur Frédéric FLEURANCE, demeurant à CORNIMONT (88310) 35 Ter, rue de la Gare.

Dans le cas où le Président du Conseil d'Administration cesserait ou serait empêché d'exercer ses fonctions, le directeur général délégué conservera, sauf décision contraire du conseil, ses fonctions et ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président du Conseil d'Administration.

2. Pouvoirs du directeur général délégué

A l'égard des tiers, le directeur général délégué disposera des mêmes pouvoirs que le président.

A titre de mesure d'ordre interne, inopposable aux tiers, aucune limitation n'est apportée aux pouvoirs du directeur général délégué.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Frédéric FLEURANCE, après avoir accepté les fonctions qui viennent de lui être attribuées et remercié les administrateurs de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

